

Compte-rendu du conseil d'école du 21 juin 2018
--

Présents : M. Bougeard, adjoint au maire - Mme Guido, directrice - Mmes Desvaux, Frétey et Verrier, Mrs. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Bouvrais, Colombo, Grison, Mr Lemoine, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Poirier, enseignante, Mmes Hamel, Sparfel, Truffaut, Mr Valenziani représentants des parents d'élèves .

Ordre du jour :

- Organisation de la rentrée scolaire 2018
- Bilan des sorties scolaires, spectacles et projets de l'année
- Travaux, matériel, investissements.
- Bilan des décisions et questions du dernier conseil d'école.
- Questions diverses

1- Organisation de la rentrée de septembre 2018

Départ d'ATSEM : Mathilde Demay

Une nouvelle ATSEM a été embauchée par la mairie, son nom sera communiqué à la rentrée.

Nous ne savons pas encore si ce sera Mme Poirier qui déchargera la directrice à la rentrée de septembre 2018.

Effectifs au 21 juin 2018 : 7 TPS / 10 PS / 12 MS / 19 GS / 15 CP / 19 CE1 / 25 CE2 / 18 CM1 / 16 CM2 = 141

Rentrée 2018, effectifs prévus

2 TPS / 13 PS / 9 MS / 12 GS / 19 CP / 15 CE1 / 19 CE2 / 25 CM1 / 19 CM2 = 133 soit 36 élèves en maternelle et 97 élèves en élémentaire.

Les effectifs ont légèrement évolués depuis le conseil d'école.

Il y aura 6 classes à la rentrée.

Les répartitions de classes, sous réserve de changement avant la rentrée, seront les suivantes :

TPS-PS-MS : François MATIS

PS-GS : Stéphanie DESVAUX

CP-CE1 : Mathilde FRETEY

CE1-CE2 : Nicolas BONNAIRE

CE2-CM1 : Karine VERRIER

CM1-CM2 : Nolwenn GUIODO

A noter que des changements de répartition de classes sont encore possibles tout l'été et jusqu'à la veille de la rentrée.

2- Projets de classe(s)

Photos de classe : l'OCCE a fait 462€ de bénéfice cette année et l'année dernière 622€. Cette année nous avons eu plus de recettes : 2039€ (l'année dernière, 2222€).

Subventions

La municipalité subventionne les petites sorties de 10€ par enfant et de 40€ par enfant pour les sorties avec nuité. L'APE subventionne les petites sorties de 10€ par enfant et a donné 100€ par enfant pour le voyage Jersey.

La directrice a envoyé une demande de subvention à la mairie en novembre en indiquant qu'il était souhaitable d'obtenir les subventions en amont car il y avait des acomptes à payer. Les subventions sont arrivés incomplètes sur le compte de l'OCCE en mai.

La municipalité explique que le trésorier ne paie que sur facture acquittée au nombre d'élèves près. Il faudrait que le nombre d'élèves soit marqué sur la facture. La directrice répond qu'il est difficile de payer une facture sans les subventions et qu'il n'y a pas obligatoirement le nombre d'élèves indiqués dessus.

De plus, l'équipe enseignante demande à ce que l'OCCE ait le même traitement qu'une autre association avec un fonctionnement sur la base d'une subvention de 10€ par élève versée en début d'année scolaire afin de pouvoir payer les prestations et de présenter les factures en fin d'année scolaires. L'assemblée réunie demande que ce point soit discuté au conseil municipal.

Jersey : Voyage des CM1 et CM2 du 15 au 17 mai 2018

Le séjour s'est très bien passé. Les enfants ont découvert l'île sous tous ses aspects : linguistiques, culturels, historiques : tour guidé de l'île, château de Mont Orgueil, Wars Tunnels, shopping et une conclusion de toute beauté avec la découverte de l'école de St Clément. Les élèves et les enseignantes ont particulièrement apprécié la visite de l'école et la rencontre avec les correspondants.

Les parents d'élèves ont pu découvrir le film du séjour créé par les élèves lors de la fête de l'école du 30 juin.

Sortie Maison de La Rance et Dinan pour les CE1/CE2 de M. Bonnaire et les CE2 de Mme Verrier les 15 et 17 mai.

Pendant le séjour des CM, M. Bonnaire a pris en charge les CE2 de Mme Verrier. Les 36 enfants sont allés à Dinan et ont visité la Maison de La Rance.

Le mardi, une visite de la Maison de la Rance a eu lieu ainsi qu'une promenade au bord de la Rance puis il y a eu un atelier sur les maisons à pans de bois animé par un animateur de la ville de Dinan. Le jeudi, c'était la sortie en forêt de Coëtquen animée aussi par la maison de la Rance.

Journée citoyenne du 26 mai

La classe de CE1-CE2 (M. Bonnaire), aidée de M. Pollet, a travaillé à l'élaboration de légendes de cartes postales représentant Médréac au début du 20ème siècle. Des panneaux ont été installés dans les rues de Médréac lors de la journée citoyenne. N'hésitez pas à aller voir les productions des élèves et à profiter de ce circuit éducatif qui jallonne les rues médréaciennes.

Inauguration du 1^{er} juin : belle conclusion du projet "Donner un logo à l'école" et de la mise en place d'une chorale en l'élémentaire

Le logo a été dévoilé le vendredi 1^{er} juin devant un public de parents d'élèves très nombreux. La chanson de l'école "A l'école des Sept Loups" a été présentée. Les CM2 de l'année dernière avaient été conviés car ils avaient participé au choix du nom de l'école. Un vin d'honneur organisé par la mairie a ensuite eu lieu. C'était une belle soirée de partage, les enfants peuvent être fiers de tout ce travail accompli.

Visite de la caserne des Pompiers pour les PS-GS

Une belle découverte qui a ravi les 25 élèves. Ils ont eu une initiation aux dangers domestiques et de la route en classe après la visite.

Animation à la médiathèque avec une conteuse sur le thème du voyage pour les CE1/CE2, CE2/CM1 et les CM1/CM2 le 1^{er} juin.

Journée à la ferme de Kémo pour les maternelles le 4 juin.

C'était très bien. Les animateurs étaient très pédagogues. Les activités étaient bien adaptées aux enfants.

Sortie aux Champs Libres pour les CP/CE1 le 19 juin

Le planétarium était vraiment bien adapté aux petits, les explications étaient très bonnes. Ensuite les élèves sont allés visiter le musée d'histoire : la ville il y a 100 ans, visite puis activités autour du thème. Les élèves étaient enchantés.

Sport, santé et handicap pour les CE1/CE2

La demi-journée a été très appréciée, les élèves sont tous revenus avec une gourde. La collecte des bouchons continue tout au long de l'année.

Permis piéton : tous les CM1 l'ont eu.

Permis internet : tous les CM2 l'ont eu.

3- Travaux, matériel, investissements.

Informatique

Diagnostic du câblage de l'école

La connexion internet est de plus en plus mauvaise même en filaire. Il serait souhaitable de faire un diagnostic des câbles de l'école qui commencent à dater et de voir si les switchs ne seraient pas à changer.

Mme Guido en a déjà parlé à l'informaticien qui va donner son avis là-dessus à la municipalité.

Infrastructure

Alarme dans la salle des maîtres

Il faudrait prévoir de mettre un détecteur d'alarme dans la salle des maîtres car c'est là qu'est stocké le matériel informatique.

Fenêtres

Plusieurs fenêtres de l'école ont des clanches qui ne marchent plus, soit la fenêtre ne peut pas se fermer soit elle ne peut pas s'ouvrir.

Réponse de la municipalité : ce sera vérifié cet été.

Bancs et table pour les enfants pour la cour élémentaire

Le conseil d'enfants demande l'achat de bancs et d'une table pour aménager un "coin calme" dans la cour de l'élémentaire.

Grillage séparant les deux cours

La possibilité de mettre une barrière de séparation des deux cours est envisagée.

Récupérateur d'eau

Un récupérateur d'eau est demandé afin d'arroser les petits carrés de jardin de la cour sans être obligé d'utiliser l'eau traitée.

Une discussion s'en suit sur la possibilité de mettre en place un composteur au niveau de la cantine.

Tous ces points vont être étudiés par la municipalité.

4- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

Informatique : Les 10 ordinateurs (2 en 1 : tablette et ordinateur portable) et 1 ordinateur portable enseignant sont arrivés.

Le Vidéoprojecteur Interactif est lui en commande, il devrait être installé cet été dans la classe des CM1-CM2. La directrice demande à ce que ce soit fait dès que possible pour qu'elle puisse le manipuler avant la rentrée.

Inscriptions en maternelle : Les enfants de Médréac ne peuvent être inscrits qu'à deux ans et demi révolus. L'équipe enseignante demande à ce que ceci soit réétudié et demande une souplesse pour pouvoir inscrire les enfants qui atteindraient leurs deux ans et demi le mois de leur rentrée à l'école par exemple.

Nous reparlons des inscriptions pour les enfants hors commune dont les parents souhaitent une instruction publique. La directrice ne peut les inscrire avant les trois ans révolus sauf accord avec la commune d'origine. Ceci est dû aux subventions que les autres communes doivent verser. Celles-ci ne les versent, logiquement, qu'à partir des trois ans de l'enfant. La directrice précise qu'il y a eu un accord entre une commune et celle de Médréac cette année pour permettre à un enfant de faire sa rentrée en PS avant ses trois ans révolus. Ce cas s'était aussi posé il y a trois ans et un accord avait été conclu.

La mairie avait pris note des interrogations du conseil.

Réponse de la mairie : Cela n'a pas encore été vu en conseil municipal.

5- Questions des parents élus pour les enseignants et la municipalité

Bilan des parents élus sur le questionnaire diffusé auprès des parents d'élèves de l'école

Environ 30% de famille ont répondu au questionnaire.

9 personnes sur 10 sont favorables au questionnaire.

Communication : plutôt sur internet (questionnaire en ligne) 70%.

Aide aux devoirs : 28% des familles intéressées, essentiellement le mardi et le jeudi. 4 personnes intéressées par "devenir bénévole à l'aide aux devoirs".

Thèmes à développer : restaurant scolaire, garderie, voyages et sorties scolaires.

Proposition de mettre en place à l'année un récupérateur de journaux/papier et un autre de fournitures scolaires tout cela dans une optique écoresponsable.

Une réunion en début d'année sera organisée avec un ou deux représentants de la municipalité et du corps enseignant et des parents élus pour élaborer un outil efficace.

Vie de l'école

Une personne demande si un planning général des petites sorties (bibliothèques, piscine...) pourrait-être affiché pour permettre aux parents de s'inscrire et s'organiser en avance.

Réponse des enseignants : La décision de la mise en place d'un tel planning sera prise à la rentrée. Le planning piscine est affiché très tôt et les dates sont annoncées dès le premier conseil d'école. Concernant la bibliothèque, le planning est affiché dès septembre dans le couloir pour les maternelles. Les sorties sont annoncées sur les comptes rendus des conseils d'école.

Restaurant scolaire

Un parent d'élève soumet l'idée de faire une sorte "d'emploi du temps cantine" afin de permettre à chaque parent de connaître le déroulement de ce temps périscolaire : heure du repas, rituels "d'avant le repas", temps de détente,... tout ce que les parents ignorent car ils ne peuvent pas particulièrement échanger avec le personnel de la cantine. Pour cela nous souhaitons évoquer ensemble l'idée de remettre en place des journées porte ouverte et le parent demande si un petit document explicatif simple pourrait-être envisagé.

Réponse de la mairie : Pourquoi pas, à voir avec le personnel du restaurant scolaire. Un samedi matin de septembre ou octobre est envisagé.

Il semblerait que tous les enfants du second service n'aient pas le même dessert et que ceci soit récurrent et déroutant pour les enfants. La Mairie peut-elle nous apporter des informations là-dessus ?

Réponse de la mairie : Il y a des oublis d'inscriptions c'est pour cela que le dessert peut varier. Le conseil d'école demande à ce que, quand cela arrive, le dessert différent ne soit pas toujours donné aux plus grands mais que cela tourne afin d'avoir une égalité de traitement.

La municipalité prend note de la demande.

Serait-il possible d'avoir plus d'échange avec la Mairie et d'avoir un interlocuteur précis avec une adresse mail associée ?

Réponse de la mairie : Il faut écrire à la mairie pour toutes demandes, celles-ci sont transmises aux intéressés.

Le menu de la cantine pourrait-il être affiché plus tôt ?

Réponse de la mairie : Il est sur le site internet de la mairie bien avant l'affichage à l'école.

Communication avec les parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus est disponible sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

La secrétaire de séance Stéphanie Desvaux